

Pas d'élève à la rue !

Rassemblement mercredi 24 janvier 2024

12h30 devant le rectorat de Créteil

Depuis de trop longs mois, en Île-de-France comme dans toute la France, de nombreuses écoles font face à des situations d'élèves dormant à la rue avec leur famille ou vivant dans une extrême précarité. Des réseaux de solidarité citoyens ont vu le jour. Des actions allant de la lettre de soutien à l'occupation d'école en passant par l'aide aux démarches administratives, les pétitions, les demandes de soutien aux élu·e·s, l'hébergement dans les écoles et chez des voisin·e·s ou la grève ont été mises en place localement pour pallier l'urgence, mais le problème reste entier. Il s'aggrave même de semaines en semaines. À la rentrée de janvier, certaines chaises sont restées vides, car les hôtels sociaux qui hébergeaient les enfants et leur famille avaient été évacués à la faveur des vacances. L'approche des jeux olympiques et la pression immobilière qui l'accompagne nous font craindre une forte augmentation du nombre d'expulsions d'hôtels ou de logements.

Par ailleurs, la loi Darmanin prévoit de mettre fin à l'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence. En effet, les personnes sous OQTF (obligation de quitter le territoire français) ne pourront plus être hébergées dans les centres d'hébergement d'urgence. Or de nombreuses situations de familles à la rue concernent des personnes sans papiers.

Nous sommes des parents d'élèves attachés à l'école publique et au bien-être de tous les enfants.

Nous sommes des personnels et des enseignant·e·s conscient·e·s que les élèves, pour apprendre et s'épanouir ont besoin d'un toit, de stabilité et de sérénité.

L'École ne peut fermer les yeux sur ces situations indignes de la capitale d'un des pays les plus riches du monde, dans laquelle on compte environ 20 000 logements vacants. Nous demandons à la hiérarchie de l'Éducation Nationale de soutenir les équipes qui tentent de venir en aide à ces élèves et non de les ignorer ou de les menacer parfois. Nous soutenons l'enseignante de Toulouse qui a été convoquée pour un rappel à la loi et nous lutterons contre toute situation de ce type.

Tous les élèves, tous les enfants ont les mêmes droits, garantis par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant signée par la France. Les collectivités locales, l'État et l'Éducation Nationale doivent en être les garants et offrir à ces enfants et leurs familles un logement pérenne.

Pour faire entendre notre voix et celle des enfants sans toit, et pour rappeler que cette question dramatique concerne directement l'Éducation Nationale, nous appelons à un rassemblement à l'occasion de la journée internationale de l'Éducation devant le rectorat de Créteil :

Mercredi 24 janvier à 12h30

4 Rue Georges Enesco, 94400 Créteil

(Une demande d'audience a été envoyée)

Le réseau d'aide aux élèves sans toit , Jamais sans toit IDF

Avec le soutien des collectifs de parents et d'enseignants déjà actifs, et les organisations suivantes :

SUD éducation 94, Solidaires 94, le SNES-FSU 94, l'union locale FCPE d'Ivry-Sur-Seine, le collectif « Jamais sans toit, Pantin », le collectif de parrainage civil des enfants sans toit d'Ivry-Sur-Seine, le DAL 94, RESF, Le collectif des parents d'élèves de Villejuif, le CIVCR, FCPE 94, FCPE Pantin, Romeurope 94, la CGT Ivry-Sur-Seine, CGT-Educ 94, APE-HB, la LDH.



Contact : <https://www.eleves-sans-toit.fr/le-reseau/les-collectifs-locaux/>